

ALEC du Pays de Saint-Brieuc

Rapport Moral 2022

Par le Président

La hausse du coût des énergies, liée entre autres aux tensions géopolitiques, contribuant à une spirale inflationniste des prix et à favoriser la précarité, le dernier rapport du GIEC, justifient à eux seuls l'existence de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc comme une structure essentielle et facilitatrice de la transition énergétique et écologique du territoire.

Ses objectifs : contribuer à diminuer nos consommations d'énergie, appuyer le développement des moyens de production d'énergie locaux et adapter nos cadres de vie aux changements climatiques et être un relais actif aux élus dans leur collectivité.

Une nouvelle fois, auprès des concitoyennes et concitoyens de nos territoires, l'ALEC aura connu en 2022 une augmentation du nombre de sollicitations et de demandes d'accompagnements (115 ménages bénéficiaires des visites eau-énergie, 1566 demandes pour des projets de rénovation de logements, 160 accompagnements de projets de communes).

Faisant face parfois à des "urgences" en termes de délai ou de situations de précarité, les salariés de l'ALEC ont travaillé sous tension en 2022. Tension renforcée par un effectif qui a évolué avec des départs et des difficultés de recrutements. Je souhaite saluer le travail accompli par l'équipe des conseillères et conseillers de l'ALEC, qui a manifesté une belle solidarité et un réel engagement à assurer ses missions avec réactivité, qualité et efficacité à la hauteur des ambitions que nous poursuivons pour le service public.

Cependant cette pression n'est pas tenable dans la durée et nous devons assurément renforcer encore les moyens attribués à l'ALEC, afin de maintenir la qualité de service apportée et poursuivre le développement des partenariats nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

L'année 2022 a vu se concrétiser l'agrandissement du périmètre de l'ALEC. Le travail mené par les administrateurs, l'équipe de direction, les élus et les services administratifs de Leff Armor Communauté, ont contribué à la préparation de l'intégration au 1^{er} janvier 2023 de l'EPCI au sein de l'ALEC.

Je souhaite remercier l'investissement des conseillères et conseillers de l'ALEC, ainsi que nos partenaires, qui, par leur soutien constant et renouvelé, confirment et renforcent au quotidien la pertinence de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat au service de toutes et tous sur nos territoires.

Jean-Marc Labbé

Président